

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

Vo. 25

MARS 1898

No. 12

NATIONAL LIBRARY
ANNALLES
BREVETÉES NATIONALES
DE LA

BONNE STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Avec l'approbation de S. E. le Card. de Québec et de
NN. SS. les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les
Evêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de
St-Hyacinthe, de Sherbrooke et de Nicolet,
et le Vicariat Apostolique de Pontiac.

SOMMAIRE :

*Dernier appel. — Avis important aux lecteurs. —
Abonnement. — A nos lecteurs. — Un père de famille
exaucé. — Faveurs signalées. — Reconnaissance. —
Sainte Anne et le Rosaire — Annonce — St-
Joseph de Bonsecours. — Actions de grâces — Recom-
mandations aux prières. — Dons à Ste Anne. —
Tables des matières.*

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES :

Les Directeurs du Collège de Lévis

LEVIS, P. Q.

ANNALES
DE LA
BONNE STE-ANNE DE BEAUPRE

On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)



Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)

BONNE SAINTE-ANNE PRIEZ POUR NOUS !

AVANTAGES

1. Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

Pour toutes correspondances, s'adresser au Rév. G.-E. Carrier, Gérant des *Annales*, Collège de Lévis, Lévis, P. Q., Canada. Abonnement: 85 centims pour le Canada et les Etats-Unis: frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

DERNIER APPEL

Nous attirons l'attention des abonnés qui doivent à la présente administration de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leur abonnement pour l'année qui finit avec le présent numéro, ou leurs arrérages, et cela avant le 1er avril prochain, vu qu'à cette date, les RR. PP. Redemptoristes de Sainte Anne de Beaupré, devenant propriétaires de cette publication, en prendront l'administration.

AVIS IMPORTANT AUX ZÉLATEURS

La présente livraison étant la dernière du vingt-cinquième volume des *Annales*, le R. P. P. Girard, qui en prend désormais la direction, désire entrer en relation avec les zélateurs et agents afin d'apprendre d'eux quel sera, à l'avenir, le nombre probable d'abonnés

dans leur localité. En se rendant promptement à cet invitation, on lui permettra de fixer avec plus d'exactitude le prochain tirage des *Annales*.

COMMUNIQUÉ.

1 abonnement : 50 cts.-6 pour \$2.50, payables d'avance.

Localité :

Date 189

Je, soussigné, désire recevoir, chaque mois, numéro
français et numéros anglais des **ANNALES DE LA**
BONNE SAINTE-ANNE, pour l'année 189.....

A cet effet, j'inclus \$.....

Signature

Pour toutes correspondances, s'adresser au Rév. Père P. Girard Directeur des *Annales* à Sainte Anne de Beaupré, Qué., Canada. Abonnement : 54 centins pour le Canada et les États-Unis ; 3 francs pour la France et les autres pays de l'Union postale.

Les seuls agents autorisés pour les "Annales de la Bonne sainte Anne," dans la ville de Québec, sont MM. Jos. Côté, agent d'assurance, 91 rue St-Joachim, Herménégilde Pageau, 258 rue St-Joseph, St-Roch, et Monsieur Ferdinand Montminy, pour Lévis.

A NOS LECTEURS

Il y a vingt ans, à la demande de Mgr. l'Archevêque de Québec, aujourd'hui Son Eminence, le Collège de Lévis, prenait la charge de l'administration et de la rédaction des Annales de Sainte Anne. Le révérend Monsieur N. A. Leclerc, que le mauvais état de santé rendait incapable de suivre les développements de cette publication qu'il avait fondée, avait dû remettre à d'autres mains le soin d'y pourvoir.

Depuis cette époque nous avons travaillé à propager et à répandre la dévotion à la Grande Sainte, Patronne de la Province de Québec, et nos humbles efforts n'ont pas été sans succès. Le nombre des abonnés s'est considérablement accru et cette modeste feuille, du Canada a passé les mers, et s'est répandue dans les États-Unis. Une édition anglaise, interrompue pendant quelques années, a été reprise, et à l'heure actuelle, nos lecteurs, ont dans les deux langues un interprète de leur reconnaissance et de leur affection envers la Grande Sainte.

Il y a maintenant vingt-cinq ans écoulés que les "Annales de Sainte Anne" existent, c'est déjà un bel âge, et l'exemple de cette devancière a été suivi par un grand nombre de publications religieuses, organes des diverses confréries et dévotions qui alimentent la piété des fidèles de nos pieuses paroisses.

A l'avenir depuis avril prochain, comme nos lecteurs ont pu le voir dans le numéro de janvier dernier, les révérends Pères Redemptoristes de Sainte Anne de Beaupré auront charge de cette publication.

Gardiens fidèles et zélés du sanctuaire de la Grande Thaumaturge, témoins assidus des bontés et des merveilles accomplies dans son sanctuaire, ils diront à leur tour les gloires de la Bienfaitrice de notre peuple.

Avant de nous séparer de nos lecteurs—c'est un

agréable devoir pour nous d'exprimer avec les meilleurs sentiments de la plus vive reconnaissance, nos remerciements :

A la Bonne Sainte Anne qui a veillé sur nous et nos humbles travaux destinés à la faire connaître et aimer ;
A Monseigneur l'Archevêque de Québec, qui s'est montré d'une bienveillance que nous ne saurions oublier—
A Son vénéré Coadjuteur, à Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques du Canada, de leur patronage si distingué gage assuré de succès ; a tous les dignes curés, en si grand nombre zélateurs de l'œuvre des Annales, lorsque tant de travaux et d'occupations suffisaient amplement à tous leurs instants, aux zelateurs, et zelatrices, amis dévoués de la Devotion à la Grande Sainte
Nous n'avons guère de récompenses a leur offrir, mais en retour, nous croyons que la Bonne Sainte Anne saura placer à intérêt ce travail quelquefois difficile mais toujours généreux auquel ils se sont donnés. C'est là l'espérance et le vœu que nous formons, en laissant les coopérateur de notre Œuvre.

UN PERE DE FAMILLE EXAUCE

Extrait de la correspondance

Au printemps dernier, je fus atteint d'un mal de genoux subit qui m'obligea à cesser tout travail ; car s'il m'arrivait un jour de reprendre mes travaux, il me fallait rester en repos durant une semaine. Ne pouvant accepter aucun emploi régulier, ma position devenait des plus embarrassantes et des plus douloureuses. Père de famille je devais voir au soutien des miens, et cette maladie me tenait dans une inaction que je ressentais vivement.

— Un jour le besoin m'obligea de chercher un emploi

quelconque qui ne fut pas trop incompatible avec le mal dont je souffrais. Je priai la Bonne Sainte Anne, avec la confiance la plus grande, lui demandant de compatir à mes misères, d'avoir pitié d'un pauvre malheureux à qui l'existence semblait bien dure mais qui trouvait encore dans sa foi de quoi nourrir sa résignation.

—La Bonne Sainte Anne m'entendit. Mais hélas ! on vint m'offrir d'être gardien de nuit dans une manufacture de grande importance. Comment accepter cet emploi si peu convenable à mon état ? Il me fallait parcourir toutes les nuits une bâtisse de quatre étages, monter et descendre des escaliers, entrer dans tous les départements ; en un mot, marcher constamment, et Dieu sait si les fatigues sont grandes pour ceux là qui veulent remplir leur devoir avec fidélité.

Cependant, il fallait me résoudre à accepter. Il y a des moments où les douleurs du cœur font oublier celles du corps. Les besoins de ma famille me les firent connaître. Convaincu de la puissance de la Bonne Sainte Anne et que je pouvais tout attendre d'elle je me dis, que puisque l'on m'offrait cette position le ciel y était pour quelque chose, et que ce poste, le dernier auquel j'eus penser occuper, m'était sans doute offert pour que Celle que j'avais priée avec une foi si vive vint à manifester d'une manière plus éclatante et son pouvoir et sa sollicitude envers moi. Et je promis de faire connaître partout sa bonté, s'il m'était possible de garder l'emploi accepté.

—Dans les premiers temps, je ressentis de vives douleurs ; mais ma confiance ne fut pas ébranlée, et l'épreuve sembla aux yeux du ciel avoir assez duré. Peu à peu mes souffrances perdirent de leur force, au point d'en arriver à ne me faire presque plus songer à mon mal. Une nuit, je m'arrêtai subitement au milieu d'un escalier, et me mis à ployer le genou afin de constater si j'avais encore quelques restes de maladie. C'était bien fini.—J'étais guéri radicalement.

—O Bonne Sainte Anne, ma reconnaissance vous est acquise pour toujours ! Agrérez ce témoignage : puisse-t-il contribuer à faire connaître la sollicitude de votre cœur pour tous les malheureux et les affligés, augmenter leur confiance en vous, et les conduire à Votre Sanctuaire privilégié pour déposer à vos pieds l'hommage de leur amour et de leur fidélité !

J. P. (LEBANON, A. H.)

FAVEUR SIGNALEE

(Extrait de la correspondance)

Voici comment ma petite fille âgée de dix ans, fut subitement guérie et d'une manière merveilleuse, après s'être placée ainsi que moi-même sous la protection de la Bonne Sainte Anne, lui avoir promis un pèlerinage et de faire inscrire sa guérison dans les "Annales :"

Depuis longtemps elle était atteinte d'un violent mal d'yeux. La maladie fit tant de progrès et fut si sérieuse, qu'un jour, une peau blanche se forma, s'étendit sur la prunelle, et ma petite fille perdit la vue. La pauvre enfant m'appela presque découragée ; mais soudain sa confiance en Sainte Anne se réveilla ; — "Attends, lui dis-je, je cours chercher une relique de la Bonne Sainte ;" et la petite se l'appliqua sur les yeux en disant avec un accent des plus sincères : — "Bonne Sainte Anne, guérissez-moi !" — Quelques instants s'étaient à peine écoulés, l'enfant s'écriait ; — "Maman, la Bonne Sainte Anne n'a fait du bien ! ; Sainte Anne me fait voir !" — Elle était guérie. — Nous tombâmes à genoux pour remercier notre Bienfaitrice.

—Aujourd'hui le mal est complètement disparu, et ma petite fille voit très bien. Que mille actions de grâces soit rendues à Notre Bonne Mère. Je viens accomplir ma promesse en faisant publier cette belle

et éclatante guérison dans les Annales, et cet été, je me rendrai avec mon enfant au sanctuaire béni de Sainte Anne de Beaupré remercier Celle qui y accomplit tant de prodiges et dont les bienfaits sur tous ne se comptent plus.

Monsieur J. T. P. Desrosiers, vicaire de la paroisse a été témoin de la maladie, et a pu constater la vérité du fait qu'il considère comme merveilleux.

Vive Sainte Anne !

(MADAME TH. A.)
L'honoraire.

— o o o —

RECONNAISSANCE

Dans l'été de 1894, je fus atteinte d'une bronchite aiguë qui détermina une hémorragie alarmante ; c'était pendant les exercices de notre retraite annuelle. Le 12 août, après avoir beaucoup toussé durant une partie de la nuit, je commençai, vers trois heures du matin, à vomir le sang d'une manière presque continue, jusqu'à cinq heures du soir, moment où je pensai à me mettre sous la protection de sainte Anne.

Je lui dis alors, en prenant une fiole d'huile qui a brûlé devant sa miraculeuse image, et en me faisant diverses onctions : "Ma bonne Mère, c'est vous qui êtes toujours intervenue dans l'arrangement de mes grandes affaires ; je vous dois mon entrée en religion, ma persévérance au moment de prononcer mes vœux et maintes faveurs dans tout le cours de ma vie ; la communauté a besoin de ses membres, si je puis encore rendre quelques services et procurer la gloire de Dieu en quelque façon, arrêtez cette hémorragie qui menace de me conduire promptement à la mort.

Dans le cas où j'obtiendrais votre secours cette fois encore, je fais publier la faveur obtenue dans vos chères Annales, en autant que j'en aurai la permission."

L'hémorragie a aussitôt cessé ce jour-là. Il semblait que je dusse écrire ; mais je ne me remis pas tout à fait et j'eus encore plusieurs rechutes jusqu'au mois de juin suivant. C'est alors que j'étais le plus souffrante et que mon cas semblait le plus désespéré. Toujours sous le bon vouloir de mes supérieures, je promis un pèlerinage ; une compagne a remplie mes obligations à Varennes, dans le sanctuaire dédié à la Bonne Sainte Anne.

Depuis ce temps, j'ai repris mes forces, et voici bientôt quatre ans que je n'ai pas failli à la tâche de chaque jour. Gloire, amour et reconnaissance à ma bonne Mère, sainte Anne !

Je profite de la permission qui n'est accordée pour rapporter ici une autre faveur que j'ai obtenue, il a plusieurs années.

Enfant, j'eus une fièvre maligne et je restai partiellement affligée de surdité. Ma mère, en me voyant grandir, s'en préoccupait comme d'un obstacle à la vie religieuse ; elle priait sainte Anne à qui elle m'a confiée dès ma plus tendre enfance. Pendant que j'étais au couvent, elle me fit faire un tableau de la sainte Thaumaturge enseignant Marie, son auguste fille, et elle me recommanda d'offrir souvent mon travail à ses intentions.

Je fus appelée et admise à la vie religieuse sans trop savoir comment ni pourquoi ; mais durant ma dernière année de probation, j'appris à connaître directement la protection de sainte Anne sur ma vocation. J'eus beaucoup d'épreuves et ma surdité s'accrut à tel point que mes supérieures, ayant épuisé les ressources médicales, crurent devoir me renvoyer dans ma famille. Mes parents, informés de cette décision, se rendirent auprès de Monseigneur Bourget, de sainte mémoire, pour demander secours et consolation. Voici les paroles du saint évêque : "Non, non, il ne faut pas que vo-

tre fille sorte de sa communauté ; demandez aux supérieures de la garder au moins jusqu'à la fête de sainte Anne (nous étions alors au 12 août), et nous allons faire une neuvaine pour obtenir sa guérison."

Pleins de confiance, nous nous adressâmes tous à notre bonne Mère sainte Anne, et bientôt j'eus l'insigne bonheur d'être admise à la profession religieuse, et je pus, sans être trop incommodée, me livrer à l'enseignement durant de longues années.

Gloire donc et amour sans borne à sainte Anne :
SR. A.

SAINTE ANNE ET LE ROSAIRE.

Par Sainte Anne, o douce Marie,
Nous vous offrirons, chaque jour.
Ainsi qu'une rose fleurie,
Notre prière et notre amour.

—
Que chaque rose du Rosaire
Porte en parfums, comme en encens,
Jusqu'à vos pieds, divine Mère,
Nos hommages reconnaissants.

—
Vous avez bu l'amer calice
Avec Jésus, notre Sauveur ;
Dans le chemin du sacrifice,
Daignez soutenir nos cœurs.

—
O Reine du Très Saint Rosaire
En qui nous plaçons notre espoir,
Avec Sainte Anne, Notre Mère,
Donnez-nous, au ciel, de vous revoir.—

(" LA DIVINE HOSTIE.")

ANNONCIATION

Humilité de la Sainte Vierge

Dieu trouva dans Marie, une humilité qui ne s'était jamais vu sur la terre et qui ne s'y verra jamais. Je veux dire une humilité jointe à la plénitude du mérite car être humble sans mérite, c'est une nécessité dit St-Jean Chrysostôme : être humble avec quelque mérite, c'est une louange : mais être humble dans l'actuelle possession de tous les mérites, c'est un miracle, et il fallait ce miracle pour l'Incarnation. Or, c'est ce miracle qui paraît visiblement dans la personne de Marie car, on la salue comme pleine de grâces, *Ave gratia plena*, et elle proteste qu'elle est la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini*. Si elle n'eût été que servante, ou si elle n'eût été que pleine de grâces, elle n'aurait jamais été Mère de Dieu : c'est l'excellente réflexion de St-Jean Chrysostôme ; mais, parce qu'elle eut l'un et l'autre tout ensemble ; parce qu'étant pleine de grâce, elle ne laisse pas de s'appeler servante du Seigneur, par un effet de l'opération divine, de servante elle devient mère. Voici quelque chose de plus ; une humilité dans le comble de l'honneur. Etre humble poursuit Saint Jean Chrysostôme, dans l'humiliation, dans l'obscurité d'une condition vile et abjecte, ce n'est tout au plus qu'une vertu commune et populaire ; mais être humble comme l'a été Marie, dans le plus haut degré d'élévation, c'est une vertu héroïque, et par où Marie mérita l'admiration, non pas seulement des hommes et des anges, mais, pour ainsi dire, de Dieu même, car pourquoi craindrais-je de dire que celui qui admira la foi du centenier et de la femme Chananéenne, dut encore plus admirer l'humilité de cette Vierge ? Entrons dans le détail. Un ange est député à Marie : tout ange qu'il est il ne lui parle qu'avec respect. Il lui déclare

qu'elle est bénie entre toutes les femmes, qu'elle a trouvé grâce aux yeux du Seigneur, qu'elle concevra un fils à qui elle donnera le nom de Jésus, qu'elle sera remplie du Saint-Esprit; que le fruit qui naîtra d'elle, sera Saint par excellence, qu'il sera le Fils de Dieu, qu'il rétablira le trône de David, qu'il règnera éternellement, et que c'est par elle enfin que tout cela doit être fait. Que peut-on lui annoncer de plus grand? Quel droit ne semblait-elle pas avoir alors de se former de hautes idées d'elle-même, surtout lorsqu'elle savait que ce n'était point là des flatteries, puisqu'elle recevait tous ces éloges et de la bouche d'un ange et de la part de Dieu? Cependant, à tous ces éloges, elle ne fait qu'une seule réponse, mais elle la fait avec autant de sincérité, qu'une âme vaine et peu solide aurait pu la faire avec dissimulation et avec affectation. *Ecce ancilla Domini.* Je suis, dit-elle, la servante du Seigneur. Vous me parlez d'être sa Mère, et ce serait pour moi un titre de supériorité; mais je m'en tiens à celui de ma dépendance, à celui de l'entière soumission et de la servitude que je lui ai vouée et dont je ne me départirai jamais.

(BOURDALOUE.)

SAINT JOSEPH DE BON-SECOURS

Et la conversion des pécheurs

Dans un hôpital qui est bien connu et qui est administré par les Sœurs de Saint-Joseph, chaque soir du mois de mars, les pauvres et les malades suffisamment valides pour se rendre à la chapelle s'unissaient aux religieuses et aux fidèles du voisinage pour honorer saint Joseph. On ne tarda pas à remarquer que, chaque année, cette piété envers le saint Patriarche rece-

vait sa récompense d'une manière sensible et évidente par quelque grande faveur temporelle ou spirituelle. Qu'il nous soit permis de citer deux de ces faits dont nous pouvons garantir l'authenticité :

Vers 1856' un jeune homme de vingt ans était soigné dans une des salles de l'établissement pour une très grave blessure ; il avait reçu dans un pied toute la charge d'un coup de fusil. Malgré les soins les plus attentifs de deux médecins éclairés et le dévouement des Sœurs, la gangrène s'était déclarée ; une amputation était inévitable ; les médecins prévinrent un jour le blessé qu'ils la feraient le lendemain.

A l'heure dite, les préparatifs se font. Les troussees se vident ; les terribles instruments de chirurgie sont étalés et mis en ordre. Les docteur approchent ; ils découvrent la plaie. O surprise ! les chairs retirées depuis plusieurs jours étaient remontée ; la plaie n'offrait plus aucun vestige de corruption ; le sang était vif ! Les médecins n'en croient pas leurs yeux. Ils veulent y regarder de près ; il tournent et retournent le pied en tous sens, et, après avoir bien examiné, ils déclarent qu'il n'y a pas lieu de procéder à l'opération, affirmant, d'ailleurs, qu'ils n'avaient jamais vu un changement si subit et que cette amélioration rapide dans l'état du malade n'était pas selon les lois de la nature.

“ Qu'avez-vous fait à votre pied, depuis hier ? disent-ils au patient, rassuré et joyeux.—Je n'ai rien fait à mon pied, et personne n'y a rien fait non plus ; vous l'avez trouvé avec les bandes de votre dernier pansement. Mais, j'avais hier un grand chagrin quand vous m'avez dit que vous me couperiez le pied aujourd'hui. Je me voyais estropié et dans l'impossibilité de gagner ma vie le reste de mes jours.

“ Le soir venu, j'entends sonner la cloche de la chapelle. Je demande ce qu'on va faire. On me répond que l'on sonne le moi de saint Joseph. La confiance me

vient au cœur, et je prie saint Joseph de me laisser mon pied. Vous voulez savoir ce que j'ai fait, le voilà ! ”

Quelques jours s'étaient à peine écoulés que le pied était complètement guéri. Saint Joseph avait payé sa dette de l'année par une faveur de l'ordre temporel ; l'année suivante, il obtint une grâce spirituelle de premier ordre dans la même maison.

Un soir du mois de mars, une des religieuses prévient l'aumônier, qui rentrait assez tard de voyage, que l'on avait amené depuis quelques heures un malade en danger grave.—“Je suis bien fatigué, ma Sœur, dit le prêtre, le malade n'attendrait-il pas jusqu'à demain ?—Il est bien mal, répond la Sœur, je n'ose répondre de rien.”—Il n'en fallait pas davantage pour faire oublier au prêtre sa fatigue. Il se rend auprès du malade.

C'était un libre-penseur, usé par tous les genres de débauche. Il repousse l'idée des secours religieux avec la brutalité que pouvait lui permettre son état d'épuisement.

Le prêtre ne veut pas être vaincu ; il s'agit d'une âme. Il descend à la chapelle, s'adresse tour à tour à Jésus-Christ dans le tabernacle, à la sainte Vierge et à saint Joseph ; il lui faut cette âme ; il ne saurait se résoudre à la laisser tomber en enfer. Il retourne auprès du malade, espérant dans la divine miséricorde. Il l'exhorte par les paroles les plus tendres...Peine inutile, le malheureux reste endurci.

Le cœur rongé par une mortelle inquiétude, le pauvre prêtre doit se retirer. Si cet homme allait mourir la nuit !. Ah ! il ne savent pas ce que la pensée de la perte d'une âme fait souffrir au prêtre, ceux qui l'éloignent à dessin du chevet des moribonds ! Ils savent encore moins la cruauté de leur conduite ; le responsabilité dont ils se chargent devant la justice de Dieu, si redoutable pour les auteurs de scandale ; les châtimens

affreux qui les attendent pour ce ministère de haine de Dieu et des âmes qu'ils se font une gloire insensée et un satanique plaisir d'exercer.

A son lever, le prêtre court en tremblant dans la salle. Le malade vivait toujours ; mais il était plus fatigué encore que la veille. Les charitables exhortations recommencent ; les refus se renouvellent avec la même obstination. Cet homme veut mourir impénitent.

Il va jusqu'au soir. Le cœur du prêtre se prend à espérer de nouveau, quand il peut dire aux fidèles réunis pour le mois de saint Joseph ! "Mes Frères, je recommande à vos prières un malade à toute extrémité, qui refuse absolument les secours de la religion. Mettons saint Joseph de notre côté, et sauvons ce malheureux."

Cependant, la vie du moribond se prolongeait par miracle. Que ne fait pas la clémence divine pour arracher les âmes à Satan ! Les visites au malade et les supplications à saint Joseph se multiplièrent sans résultat pendant cinq grands jours. On était arrivé au samedi soir, et il ne semblait pas que le malade pût aller plus loin ; la mort était imminente. Armé de son crucifix qu'il montre à l'infortuné pécheur, le prêtre veut tenter un effort suprême ; il presse cette âme au nom du sang de Jésus-Christ de ne pas refuser jusqu'au bout sa miséricorde. Le malade n'avait plus la force de répondre ; mais il lui en restait assez pour se délivrer de la vue de cet objet importun ; il soulève péniblement son drap et le tire sur ses yeux. Encore une fois, la charité du prêtre recevait un douloureux échec.

La nuit s'écoule comme les autres. Le lendemain, dimanche, la Sœur accours à l'aumônier qui, après avoir célébré les saints Mystères dans la chapelle de la maison, partait pour dire une second messe dans une paroisse voisine. "Il se meurt ! il se meurt ! s'écrie-t-

elle ; de grâce, ne partez pas sans l'avoir vu encore ; quand vous reviendrez, il n'y sera plus !”

En face d'une âme à sauver, la charité compatissante du prêtre ne se rebute jamais. Hélas ! le malade exhorté ne veut pas donner un signe de repentir ; car il n'avait pas recouvré la parole.

L'aumônier part. Il revint le plus promptement possible. A son retour, la Sœur joyeuse et empressée lui crie : “Il est confessé et administré !” C'était à n'en pas croire à ses oreilles.—“Qu'est-il arrivé ? qui l'a confessé et administré ?—Lui-même, recouvrant la parole, reprend la Sœur, a dit : “Où est le prêtre ? je veux me confesser.” On a couru à l'église paroissiale pendant la grand'messe ; M. le vicaire est venu.—L'a-t-il fait communier ?—Non, le malade n'en avait pas la force..”

L'aumônier se rend au lit du mourant. Quel changement ! Ce visage jusque-là sombre et dur respirait la douceur des enfants de Dieu ; ces yeux où se reflétait la haine du bien et qui affectaient de se détourner du prêtre le fixaient avec affection et confiance, reconnaissant en lui un sauveur et un père.—“Mon ami, mon enfant, vous êtes réconcilié avec Dieu et vous avez été fortifié par le sacrement des malades. Vous êtes heureux, tout le dit en vous ; mais il vous manque un bonheur, celui de recevoir le Dieu qui vous a pardonné et qui bientôt vous ouvrira son paradis pour vous combler de délices et de gloire. Excitez doucement votre cœur au désir de le posséder comme vous l'avez possédé au jour de votre première communion. Ce désir suffira pour accomplir l'obligation qu'a tout chrétien de communier avant de paraître devant Dieu. Mais ce désir ne suffit pas à ma joie de pouvoir compter sur votre salut ; je vais essayer vos forces.” Et le prêtre présente une petite cuiller dans laquelle nageait un fragment d'hostie non consacrée que le malade réussit à avaler. Mn instant après, celui-ci recevait de même

le corps de Notre-Seigneur ; et le prêtre n'avait pas rentré le saint Sacrement dans le tabernacle que tout était consommé ; un juste de plus quittait la terre.

Pendant six jours de craintes et d'angoisses, des prières ferventes étaient montées vers le trône de saint Joseph. Personne ne s'y trompa ; tous ceux qui l'avaient prié se plaisaient à dire, en apprenant l'heureuse nouvelle : "C'est la grâce accordée, cette année, à notre mois de saint Joseph."

(ANN. DU S. C.)

ACTIONS DE GRACES

28 nov. 1897.

ST-JEAN, I. O — Je souffrais depuis longtemps d'un mal de jambe qui tout en me faisant beaucoup souffrir, m'empêchait de vaquer à mes occupations. J'essayai plusieurs remèdes mais en vain, alors j'eus recours à la Bonne sainte Anne, je lui promis si elle me guérissait de faire insérer ma guérison dans les Annales.

Peu après mon mal disparut, mais ayant négligé d'accomplir ma promesse, le mal recommença et empira de jour en jour. Je reconnus ma négligence et je fis de nouvelles promesses à sainte Anne qui daigna me guérir de nouveau.

Aujourd'hui je viens par la voix des Annales lui demander pardon et m'acquitter de ma promesse.

Je remercie aussi sainte Anne d'une autre faveur obtenue et lui demande de me continuer sa protection.

UNE ABONNÉE.

30 Déc. 1897.

ETATS-UNIS.—Sainte Anne m'a visiblement protégée et secourue dans deux maladies très graves que j'ai eues à subir l'été dernier. Cette grande sainte nous a bien des fois tirés d'embarras dans des circonstances particulièrement bien difficiles et nous lui devons bien des faveurs pour lesquelles nous disons du fond du cœur : Merci ô Bonne sainte Anne ! Protégez notre enfant, délivrez-le d'une infirmité que je crains beaucoup pour lui.

MDR C. E. R.

14 Janv. 1898.

CAP ST-IGVACK.—Je me rends à la promesse que j'ai faite à sainte Anne dans deux circonstances particulièrement difficiles.

Etant en promenade chez une de mes sœurs l'été dernier il arriva que pendant cet intervalle elle eut à subir deux maladies très graves qui mirent ses jours en danger.

Désespérée, je recourus à sainte Anne la suppliant de nous venir en aide. Elle a daigné entendre nos prières, ma sœur est parfaitement rétablie. Gloire à sainte Anne !

Mille actions de grâces lui soit rendues !

UNE ABONNÉE.

28 Déc. 1897.

FISKDALB, MASS.—Une mère de famille veut s'acquitter du devoir le plus sacré, celui de la reconnaissance qu'elle doit à la Bonne sainte Anne pour toutes les grâces qu'elle lui a obtenus par son intercession depuis un certain nombre d'années. Elle remercie cette Bonne Mère de lui avoir conservé la vie en maintes occasions ; elle lui demande d'être la Protectrice de tous ceux qui l'invoqueront. C'est un véritable asile où nous ne pouvons périr. Gloire, amour et reconnaissance à cette grande Thaumaturge la Bonne sainte Anne que l'on invoque jamais en vain.

Santé recouvrée par une personne qui m'est chère ; mal d'yeux guéri. Merci à sainte Anne.

DAME A. BÉDARD.

13 Déc. 1897.

ST-PIERRE.—Mon mari souffrait d'une maladie grave et déclarée dangereuse, alors je me suis recommandée à sainte Anne, après une neuvaine et promesse de la publier, mon mari a pris du mieux et est aujourd'hui en bonne santé. Merci ô sainte Anne !

UNE ABONNÉE.

5 août 1897.

NEW HARTFORD, CONN.—Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour des faveurs obtenues après la promesse de publication dans les Annales.

ACHILLE CHARTIER.

12 déc. 1897.

ST-EUGÈNE DE L'ISLET.—Guérison obtenue.

UN ABONNÉ.

17 déc. 1897.

LUDINGTON, MICE.—Grâces et faveurs reçues.

XXX

19 Dec- 1897.

YAMACHICHE.—Depuis au-delà d'un an je souffrais d'un mal au côté gauche que l'on reconnut pour un cancer. Je m'adressai à notre Bonne Mère sainte Anne, je fis chanter une grande messe en son honneur avec promesse de faire inscrire ma guérison dans les Annales si j'avais le bonheur de l'obtenir ; je suis heureux de dire que je suis guéri parfaitement grâce à notre Bonne Mère sainte Anne que je n'oublierai jamais.

HERCULE RICARD

19 Dec 1897.

CHARLESBOURG.—Je viens par la voie de vos Annales remercier sainte Anne de m'avoir guéri d'un mal de tête grave, à la suite

d'un accident, dont je souffrais beaucoup et qui m'empêchait de vaquer à mes occupations ; et je la prie de vouloir bien continuer sa protection sur moi et sur toute ma famille.

J. B. B. ABONNÉ.

18 Dec. 1897.

ST-AUGUSTIN.—Voyant ma fille bien malade je promis une offrande à saint Antoine de Padoue et de faire publier sa guérison dans les Annales si on l'obtenait, aujourd'hui elle est mieux et je viens m'acquitter de ma promesse. Une autre de mes enfants a été guérie d'un mal de yeux.

Puisse la Bonne sainte Anne et saint Antoine nous continuer leurs protections.

UNE ABONNÉE.

20 Déc. 1897.

MONT CARMEL.—Remerciements à sainte Anne pour trois vocations religieuses dans ma famille—Un diplôme obtenu et aussi un emploi pour un membre de ma famille. Actions de grâces à Ste Anne et à saint Antoine de Padoue pour un grand malheur évité et un grand nombre d'autres grâces obtenues.

Sollicite de nouvelles faveurs par son intercession.

UNE ABONNÉE

12 Dec. 1897.

ST-LAURENT, ILE ORLEANS.—Au mois de décembre 1896 je tombai gravement malade, j'invoquai avec foi la Bonne sainte Anne et j'eus pris une image miraculeuse de cette grande sainte avec promesse de faire publier ma guérison dans les Annales aussitôt je me sentis soulagée et depuis ce moment le mal a complètement disparu. Je m'acquitte avec joie de ma promesse.

UNE ABONNÉE

14 Nov. 1890.

Je sollicite la faveur de remercier publiquement sainte Anne par la voix des Annales en retour de ma guérison que j'ai obtenue par sa puissante intercession.

UNE ABONNÉE.

26 Déc. 1897.

L'ISLET.—J'ai été bien malade, à tel point que le médecin et mes parents ont été bien inquiets. La Bonne sainte Anne, implorée avec confiance, est venue à mon secours.—Je suis maintenant parfaitement guérie.

Ce n'est pas tout : l'un de mes enfants, âgé de quatre ans, avait de violents maux de tête et d'oreilles. Je l'ai beaucoup et longtemps recommandé à la Bonne sainte Anne. La santé de mon cher enfant est maintenant parfaite.

Dame L. L. ABONNÉE.

21 Déc. 1897.

ST-EDOUARD.—Je me trouvais en face de deux obstacles très difficiles à surmonter. J'ai prié sainte Anne et lui promis la pu-

blication de ce fait, si je pouvais réussir. Je m'empresse d'accomplir ma promesse, et de la remercier de sa sollicitude, j'ai atteint le but de mes désirs.

XXX.

22. Déc. 1897.

ST-ÉDOUARD DE FRAMPTON.—Madame Léon Marcoux de cette paroisse désire remercier vivement la Bonne sainte Anne pour une faveur signalée obtenue par son intercession. L'automne dernier elle est tombée de voiture, elle s'est demis et fracturé l'épaule, et n'ayant pas eu à temps le traitement nécessaire, les médecins craignaient qu'elle allait rester infirme et perdre en partie l'usage de ce bras. Après avoir fait un vœu à la Bonne sainte Anne, et promis de faire un pèlerinage à un de ses sanctuaires, elle a recouvré dans peu de temps l'usage de son bras. Elle désire exprimer sa reconnaissance en faisant publier dans les Annales sa guérison qu'elle attribue à cette Bonne Mère.

FRAMPTON.

22 Déc. 1897.

ST-ÉVARISTE DE BEAUCE.—Pendant 2 mois Dme A. L. a souffert d'une maladie grave qui menaçait ses jours. La maladie a disparu complètement le 26 juillet dernier après une neuvaine terminée ce même jour et promesse de publier dans les Annales. Gloire à sainte Anne.

N. P. Ptre.

23 déc. 1897.

ST-GENEVIÈVE DE BATISCAN.—Grâce obtenue par l'intercession de la Bonne sainte Anne après promesse de publication dans les Annales.

J. A. T.

Je recommande aux prières de la Bonne sainte Anne un enfant et un père d'une famille nombreuse dangereusement malade.

22 déc. 1897.

L'ISLET.—J'étais souffrante depuis plusieurs mois : faiblesses, rhumatisme et misères de toutes sortes. Je ne suis pas encore parfaitement guérie ; mais combien soulagée déjà. C'est dû à la Bonne sainte Anne et au Bon saint Antoine que je n'ai cessé de prier.

Je les en supplie, qu'ils m'aident encore de leur puissant crédit et qu'ils m'obtiennent d'être capable de remplir mes devoirs.

UME JOS. B. (ABONNÉE)

23 déc. 1897.

LES CENDRES, P. Q.—Au mois de mai dernier mon mari tombait dangereusement malade. Deux médecins zélés lui prodiguèrent leur soin. Le quinze de juillet, l'un d'eux jugea à propos de m'avertir que tout était fini. Il n'avait aucune espérance. Sans secours des hommes, je m'adressai aux médecins du ciel—à sainte Anne et à saint Antoine de Padoue les priant de faire tout en leur

pouvoir pour obtenir du Divin Cœur la faveur que je sollicitais je priais avec confiance malgré l'état désespérant de mon mari,

Le vingt août tout danger était disparu. Aujourd'hui sa santé est bien rétablie j'avais promis de faire publier ce fait dans les Annales pour remercier la Bonne sainte Anne et saint Antoine.

Dame P. B.

23 Dec. 1897.

CAP ST-IGNACE.—S'il vous plait de faire publier dans les Annales de sainte Anne deux guérisons obtenues avec promesse d'une messe et de la faire publier dans les Annales.

Gloire et reconnaissance à sainte Anne.

Madame J. B. C.

23 Déc. 1897.

Merci à Monseigneur de Laval pour grâce obtenue par son intercession avec promesse de faire publier dans les Annales de la Bonne sainte Anne.

Madame S. M.

24 Déc. 1897.

WATERBURY, CONN.—Plusieurs faveurs reçues ; entre autres : pour l'heureuse issue d'une maladie pleine de dangers après avoir recommandé ma fille tout particulièrement à la Bonne sainte Anne et promis de le proclamer dans les Annales. Dernièrement encore je souffrais beaucoup ; je m'adressai avec confiance à sainte Anne et aussitôt je ressentis du mieux. Je m'acquitte de ma promesse et je regrette d'avoir été si négligente. J'espère que la Bonne sainte Anne me continuera ses faveurs ; je suis sûre de me rétablir entièrement sous sa puissante protection je lui recommande aussi ma sœur qui est toujours malade et tout ma famille.

Mde C. THÉRIAULT.

27 Dec. 1897.

QUEBEC.—Je viens par la voie de vos Annales remercier Sainte Anne pour une faveur obtenue avec promesse de la faire publier.

MDE VVE P. L.

27 Dec. 1897.

ST-HONORÉ, BEAUCÉ.—L'été dernier, j'ai fait un pèlerinage à la Bonne sainte Anne, pour obtenir la guérison d'un mal que j'avais à une main, en promettant à la grande Sainte de faire inscrire le fait dans les Annales. Je viens aujourd'hui accomplir ma promesse. Depuis mon pèlerinage je suis absolument guérie.

MDE ANDRÉ FORTIN.

23 Nov. 1897.

SOUTH INDIAN.—Je remercie la Bonne sainte Anne de la grâce qu'elle m'a accordée et je demande pardon d'avoir retardé si longtemps ; j'avais promis de le faire publié dans ses Annales.

MDE G. H. L.

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Le triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII, le Vicaire du Christ.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et la Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.

La canonisation des Saints d'Irlande et une prompte restauration de ses droits.

Abonnés, 16 ; Actions de grâces, 12 ; Conversions, 18 ; Défunts 20 ; Enfants, 15 ; Familles, 10 ; Grâces temporelles, 6 ; Grâces spirituelles, 8 ; Intentions particulières, 10 ; Ivrognes, 5 ; Jeunes gens, 2 ; Jeunes filles, 3 ; Malades, 18 ; Mères de familles, 3 ; Pères de familles, 3 ; Personnes en danger de perdre la foi, 6 ; Voyageurs, 4.

—000—

DONS A SAINTE-ANNE

M. F. Foucault, Bavaga, \$3.00 ; M. H. Galipault, Griswoldville, \$1.00 ; M. A. Sabourin, Stafford Sping, \$1.00 ; M. F. Hamel, Welsh, \$5.00 ; M. Dixtrage, Clarement, \$1.00 ; M. H. Paquet, Spaulding, \$1.00 ; L. St. Jacques, St-Patrice, \$1.00.

A VIS

Nous serions obligés aux personnes qui voudraient bien nous faire parvenir les numéros des annales *anglaises* qui ont paru en l'année 1876-77.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES.
Allons à Marle.....	2
A nos lecteurs.....	268
Analyse d'un discours sur Ste Anne.....	196
Avis aux abonnés.....	218
Actions de Grâces.. 17, 37, 62, 88, 110, 134, 158, 182, 207, 233, 258, 281	281
A l'église le soir (poésie)	93
Avis important aux zéloteurs.....	266
Annonciation.....	276
Bonne Ste-Anne (Ses miracles. suite) (La)..... 5, 34, 54, 74, 98	98
Belle Guérisou.....	223
Cantique (poésie).....	56
Chronique du sanctuaire de Ste Anne des Montagnes (suite). 80	80
Cloches du pays (Les) poésie.....	82
Charité fraternelle (La)	220
Confiance récompensée.....	243
Croissade de prières (poésie).....	251
Dons à Ste-Anne... 23, 4 ^e , 72, 96, 120, 144, 168, 192, 216, 240, 264, 286	286
Démonstration à Belcourt, N. D.....	131
Excelsion! (poésie).....	9
Extrait de la correspondance du mois. 11, 58, 101, 128, 176, 199, 228	228
Eglise sauvée par l'intercession de Ste-Anne.....	105
Fête de la Bonne Ste-Anne.....	125
Famille aimée (Une)	150
Faveurs remarquables.....	155
Fête de Noël (La).....	194
Faveur signalée.....	271
Hommage solennel à Jésus Rédempteur.....	85
Heureuse improvisation.....	252
Jeune enfant arraché à la mort.....	225
Legende du Chévrier (poésie).....	203
Mère reconnaissante (Une).....	8
Malade depuis 40 ans (Un)	153
Mort du R. P. Tielen (La).....	173
Madone Vénitienne (poésie).....	175
Nouveau Cantique des pèlerins.....	61
Nécessité de la pénitence	242
Opération évitée (Une).....	151
Panegyrique de Sainte-Anne.....	26
Parce Domine! (poésie).....	101
Préservés d'une inondation.....	148
Psaume de la vie (poésie).....	153
Peuple de foi aux îles Glénan (Un).....	205
Père de famille exaucé.....	269

Relevé des pèlerinages à Ste-Anne de Beaupré pour 1896....	14
“ “ “ “ “ “ 1897....	245
Rendue à la vie....	31
Rosaire (Le) (poésie).....	128
Rosaire (Le).....	146
Rois Mages (Les).....	226
Reconnaissance.....	272
Saison des pèlerinages (La).....	50
Sacré Cœur de Jésus (Le).....	53
Sauvé par Sainte Anne.....	167
Sainte Anne, patronne des Mères chrétiennes, (Méditation).	122
Sainte Anne et le Rosaire (poésie).....	274
Toussaint et la fête des morts (La).....	170
Toussaint (hymne) (La).....	180
Voix d'un missionnaire (La).....	10
Viatique (poésie).....	131

Librairie Ste-Anne

Le Clergé trouvera à cette librairie une liste complète d'articles pour églises, consistant en ornements, vases sacrés, bouquets, garnitures d'autels, chemins de croix, cierges, encens, timbres à marteau ou à ressort, Livres de chant. Graduel et Vespéral, nouvelle édition Paroissien noté, Bréviaires, Missels, livres de prières, Articles religieux, Extrait du paroissien noté, Méthode de plain-chant, Ordres de sépultures, Appendice au rituel, aussi le nouveau Cantique de Légaré.

Agence générale pour le Canada des célèbres cloches Havard, dont plus de 50 carillons sont maintenant installés dans différentes église du Canada.

Circulaire et certificats envoyés sur demande.

Une visite est sollicitée.

J. A. LANGLAIS & FILS

117, Rue St-Joseph,—10, Carré N.-D., B.-V.

LA

BONNE STE-ANNE SA VIE, SES MIRACLES, SES SANCTUAIRES

PAR LE

REV. PERÉ FRÉDÉRIC DE GHYVELDE

Hauteinent approuvé par Sa Grandeur l'Administrateur.

Envoyer 80 centins au COLLEGE DE
LÉVIS, ou à M. LÉGER BROUSSEAU, 11 et 13
rue Buade, Québec



Chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix

ARRANGEMENTS D'HIVER 1897-98

Commencent le et après Lundi le 4 Oct. 1897, les trains circuleront comme suit

ENTRE QUEBEC ET STE-ANNE

LA SEMAINE.—Départ de Québec : 8.50 a. m., 5.15 p. m. Arrivée à Ste-Anne : 10.00 a. m., 6.25 p. m., Départ de Ste-Anne : 7.15 a. m., 11.40 a. m., excepté le samedi 12.20 p. m., le samedi seulement, Arrivée à Québec : 8.25 a. m., 12.50 p. m., 1.30 p. m., le samedi seulement.

LE DIMANCHE.—Départ de Québec : 7.55 a. m., 2.00 p. m., 5.00 p. m. Arrivée à Ste-Anne : 9.00 a. m., 3.10 p. m., 6.40 p. m. Départ de Ste-Anne : 5.50 a. m., 11.40 a. m., 4.00 p. m. Arrivée à Québec : 7.00 a. m., 12.50 p. m., 5.10 p. m.

ENTRE QUEBEC ET ST-JOACHIM

LA SEMAINE.—Départ de Québec, à 5.15 p. m., le Mardi et le Samedi arrivée à St-Joachim à 6.50 p. m., Départ de St-Joachim à 11.25 a. m., le mardi seulement, 7.00 a. m., le samedi seulement. Arrivée à Québec à 12.50 p. m., 8.25 a. m.

Le fret en destination de Beaupré et St Joachim, ne sera pas reçu à la gare à Québec que le Mardi et le Samedi.

Pour toute autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL,
Surintendant.

H. J. BREMER,
Président